

Sélestat, le 19 septembre 2020

CONCERNE : Protocoles pour personnes infectées par le coronavirus et cas contacts

DIFFUSION : INSEP, CREPS, CREFED s'entraînant dans les CREPS
CLUBS, LIGUES, COMITES DEPARTEMENTAUX,
MEDECINS DE LIGUE

Mesdames, Messieurs,


Ci-dessous vous trouvez la conduite à tenir dans les différents cas de contamination par le coronavirus, qui doivent s'appliquer s'il n'existe pas de protocole spécifique dans les différentes structures de regroupement et les clubs d'escrime.

Pour des raisons d'uniformisation, s'il existe des protocoles déjà établis, nous devons les accepter dans la mesure qu'ils sont cohérents. Aussi vous serai-je bien gré de bien vouloir me transmettre les protocoles déjà existants, si ce n'est déjà fait.

Les protocoles ci-dessous sont évidemment évolutifs en fonction de l'évolution épidémiologique et des connaissances scientifiques.

Dans tous les cas il est vivement recommandé que toutes les personnes participant aux entraînements installent l'application STOP-COVID sur leur smartphone. Les personnes contaminées devront transmettre leur contamination à cette même application à l'aide du QR-code sur les résultats de laboratoire.

Vous remerciant de l'intérêt que vous portez au respect de ces protocoles.



Dr Johnny LENERTZ
Réfèrent fédéral COVID-19

A. DANS LES STRUCTURES DE HAUT-NIVEAU

A.1. PERSONNES SYMPTOMATIQUES AVEC SIGNES SUSPECTS DE COVID-19

- rechercher des signes de gravité : difficulté à respirer, douleurs dans la poitrine, fréquence cardiaque élevée >130, fièvre élevée persistante, doigts ou orteils bleus, troubles neurologiques : **dans ce cas faire le 15 et hospitaliser**
- dans les cas moins graves consulter un médecin (médecin du pôle ou médecin au choix en téléconsultation)
- **ne pas venir à la salle d'armes**
- **porter un masque sanitaire en cas de présence d'une autre personne**
- rester confiné au dans sa chambre (hors structure pour l'INSEP) et garder un téléphone à proximité
- s'isoler aussi par rapport à la famille et amis
- faire un test PCR dès que possible (au plus tard sous 2 à 5 jours après le début des symptômes)
- si le test est négatif ou douteux refaire un test 48 heures après le premier et rester confiné
- prévenir le maître d'armes ou responsable de salle
- prévenir le service médical de la structure s'il existe
- lister les cas contact et donner cette liste au responsable COVID de la structure
- déclarer sa positivité au coronavirus sur l'application STOP-COVID
- durée du confinement : 7 jours au moins à partir du début des symptômes (à voir avec service médical de la structure et/ou le référent COVID de la FFE)
- retour à la salle si depuis 48 heures au moins absence de toux, fièvre, diarrhée, mal de gorge, difficultés respiratoires
- si persistance de signes, s'isoler encore 7 jours de plus, puis retour à la salle si plus de signes depuis 48 heures
- prévenir le référent COVID-19 de la FFE
- prévenir la DTN

A.2. PERSONNES ASYMPTOMATIQUES MAIS AVEC PCR POSITIVE

- **ne pas venir à la salle d'arme**
- **porter un masque sanitaire en cas de présence d'une autre personne**
- rester confiné dans sa chambre
- s'isoler aussi par rapport à la famille et amis
- prévenir le maître d'armes ou responsable de salle
- prévenir le service médical du pôle s'il existe
- lister les cas contact et donner cette liste au responsable COVID de la structure
- déclarer sa positivité au coronavirus sur l'application STOP-COVID
- guetter des signes cliniques et consulter un médecin à la première apparition
- durée du confinement : 7 jours à partir de la PCR et si toujours absence de signes (retour à la salle au 8e jour)
- prévenir le référent COVID-19 de la FFE
- prévenir la DTN

A.3. CAS CONTACT AVEC UNE PERSONNE RECONNUE PCR POSITIVE

**Définition cas contact : rapprochement de moins de 1,5 m pendant au moins 15 minutes en espace clos
considérer comme cas contact d'office ceux qui participent au même entraînement**

- **ne pas venir à la salle d'arme**
- **porter un masque sanitaire en cas de présence d'une autre personne**
- rester confiné dans sa chambre
- s'isoler aussi par rapport à la famille et amis
- prévenir le maître d'armes ou responsable de salle
- prévenir le service médical du pôle s'il existe
- guetter des signes cliniques et consulter un médecin au besoin
- faire une PCR à la recherche de coronavirus 7 jours après le contact (retour à la salle au 8e jour)
- durée du confinement : 7 jours à partir du contact si PCR est négative

A. 4. CONTACTS DE CONTACTS

- pas d'isolement et pas de test
- guetter apparition de signes de COVID-19, ce qui fait passer à la rubrique A1.

B. DANS LES CLUBS

B.1. PERSONNES SYMPTOMATIQUES AVEC SIGNES SUSPECTS DE COVID-19

- rechercher des signes de gravité : difficulté à respirer, douleurs dans la poitrine, fréquence cardiaque élevée >130, fièvre élevée persistante, doigts ou orteils bleus, troubles neurologiques : **dans ce cas faire le 15**
- consulter un médecin dans les cas moins graves (médecin du pôle ou médecin au choix en téléconsultation)
- **ne pas venir à la salle d'armes**
- **porter un masque sanitaire en cas de présence d'une autre personne**
- **ne pas aller à l'école ou au travail (arrêt de travail par le médecin traitant)**
- rester confiné à son domicile et garder un téléphone à proximité
- s'isoler aussi par rapport à la famille et amis
- faire un test PCR dès que possible (au plus tard sous 2 à 5 jours après le début des symptômes)
- si le test est négatif refaire un test 48 heures après le premier et rester confiné
- prévenir le maître d'armes ou président du club
- lister les cas contact et donner au responsable de salle d'armes
- déclarer sa positivité au coronavirus sur l'application STOP-COVID
- durée du confinement : 7 jours au moins à partir du début des symptômes
- retour à la salle si depuis 48 heures au moins absence de toux, fièvre, diarrhée, mal de gorge, difficultés respiratoires
- prévenir le référent COVID-19 de la FFE

B.2. PERSONNES ASYMPTOMATIQUES MAIS AVEC PCR POSITIVE

- **ne pas venir à la salle d'arme**
- **porter un masque sanitaire en cas de présence d'une autre personne**
- **ne pas aller à l'école ou au travail (arrêt de travail par le médecin traitant)**
- rester confiné à son domicile
- s'isoler aussi par rapport à la famille et amis
- prévenir le maître d'armes ou responsable de salle
- prévenir le service médical du pôle s'il existe
- lister les cas contact et donner au responsable de salle d'armes
- déclarer sa positivité au coronavirus sur l'application STOP-COVID
- guetter des signes cliniques et consulter un médecin à la première apparition
- durée du confinement : 7 jours à partir de la PCR et si toujours absence de signes (retour à la salle au 8e jour)
- prévenir le référent COVID-19 de la FFE

B.3. CAS CONTACT AVEC UNE PERSONNE RECONNUE PCR POSITIVE

**Définition cas contact : rapprochement de moins de 1,5 m pendant au moins 15 minutes en espace clos
considérer comme cas contact d'office ceux qui participent au même entraînement**

- **ne pas venir à la salle d'arme**
- **porter un masque sanitaire en cas de présence d'une autre personne**
- **ne pas aller à l'école ou au travail (arrêt de travail par le médecin traitant)**
- rester confiné à son domicile jusqu'à négativité de la PCR
- s'isoler aussi par rapport à la famille et amis
- prévenir le maître d'armes et/ ou président du club
- guetter des signes cliniques et consulter un médecin au besoin
- faire une PCR à la recherche de coronavirus 7 jours après le contact
- durée du confinement : 7 jours à partir du contact (retour à la salle au 8e jour) si PCR négative

A. 4. CONTACTS DE CONTACTS

- pas d'isolement et pas de test
- guetter apparition de signes de COVID-19, ce qui fait passer à la rubrique B.1

CONDUITE A TENIR DANS LES SALLES D'ESCRIME VIS A VIS DES INFECTIONS A CORONAVIRUS
